

Évaluation des aptitudes physiques en début de sixième Établissements volontaires

Guide de passation

Septembre-Octobre 2026

SOMMAIRE



➤ 1. Notice explicative 3

1.1. Évaluation des aptitudes physiques..... 3

1.2. Choix des tests 3

1.3. Organisation et calendrier de l'évaluation 4

1.4. Mise en place de l'évaluation des aptitudes physiques 4

1.4.1. Avertir les professeurs, les élèves et les représentants légaux 4

1.4.2. Matériel nécessaire pour l'ensemble des tests 4

1.4.3. Matériel supplémentaire à prévoir 4

1.4.4. Déroulement des tests..... 5

1.4.5. Proposition d'organisation spatiale..... 5

1.4.6. Consignes de passation 6

1.5 Accessibilité..... 6

1.5.1. Principes généraux 6

1.5.1.1. *Prise d'informations et aménagements*..... 6

1.5.1.2. *Les consignes*..... 7

1.5.1.3. *L'accompagnement humain* 7

1.5.1.4. *La compréhension de la consigne* 7

1.5.1.5. *Anticipation et préparation*..... 7

1.5.2. Exemples d'aménagements 7

➤ 2. Test d'endurance 9

2.1. Caractéristiques du test 9

2.1.1. Objectif du test..... 9

2.1.2. Présentation du test 9

2.2. Protocole..... 9

2.2.1. Recueil de données..... 9

2.2.2. Temps nécessaire 9

2.2.3. Matériel nécessaire..... 9

2.2.4. Préparation du test 9

2.2.5. Déroulement du test..... 10

2.3. Points de vigilance..... 11

➤ 3. Test de force musculaire (saut en longueur)	12
3.1. Caractéristiques du test	12
3.1.1. Objectif du test	12
3.1.2. Présentation du test.....	12
3.2. Protocole.....	12
3.2.1. Recueil de données	12
3.2.2. Temps nécessaire	12
3.2.3. Matériel nécessaire	12
3.2.4. Préparation du test.....	12
3.2.5. Déroulement du test	13
3.3. Points de vigilance.....	14
➤ 4. Test de vitesse (30 m plat)	15
4.1. Caractéristiques du test	15
4.1.1. Objectif du test	15
4.1.2. Présentation du test.....	15
4.2. Protocole.....	15
4.2.1. Recueil de données	15
4.2.2. Temps nécessaire	15
4.2.3. Matériel nécessaire	15
4.2.4. Préparation du test.....	15
4.2.5. Déroulement du test	16
4.3. Points de vigilance.....	16
➤ 5. Renseigner l'application <i>Aptitudes physiques</i>	17
5.1. Se connecter à l'application	17
5.2. Saisir les résultats des élèves.....	19
5.3. Saisie des résultats par le personnel de direction	20
5.4. Restitutions de l'évaluation.....	20
5.4.1. Résultats individuels.....	20
5.4.2. Résultats de l'ensemble des élèves	21
5.5. Suivi des saisies et des téléchargements des restitutions.....	22
➤ 6. Annexes	23
6.1. Fiche de recueil de données pour les trois tests	23
6.2. Consignes à lire aux élèves	25
6.2.1. Consignes à lire aux élèves par le professeur d'EPS pour le test d'endurance	25

6.2.2. Consignes à lire aux élèves par le professeur d'EPS pour le test de force musculaire (saut en longueur).....	25
6.2.3. Consignes à lire aux élèves par le professeur d'EPS pour le test de vitesse.....	25
6.3. Notice – Descriptif de l'évaluation et des groupes de maîtrise	26
6.4. Fiche de restitution individuelle	27
6.5. Proposition de lettre à adresser aux représentants légaux	28

Bibliographie 30

➤ 1. Notice explicative

1.1. Évaluation des aptitudes physiques

À la rentrée 2026, la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) met en place des évaluations à l'entrée de sixième.

À la rentrée 2026, pour la deuxième année consécutive, est organisée **dans le même temps** une évaluation des aptitudes physiques de ces élèves.

Cette évaluation est mise à disposition de tous les **établissements volontaires** accueillant des élèves de sixième. Les établissements peuvent faire le choix de l'utiliser ou non.

La passation, individuelle, peut être réalisée par tout professeur d'EPS.

L'évaluation des aptitudes physiques permet de répondre à l'une des Politiques Prioritaires du Gouvernement (PPG) et fait suite aux 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne (APQ) mises en place en 2022 ([Note de service du 27-7-2022 portant sur la généralisation des 30 minutes d'activité physique quotidienne \(APQ\) à l'école primaire](#)).

1.2. Choix des tests

L'objectif de cette évaluation est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un outil standardisé permettant d'évaluer les aptitudes physiques de chaque élève.

Cette évaluation a été conçue en lien avec un groupe mis en place par la DEPP rassemblant des experts membres de l'IGÉSR, de la DGESCO, de l'ONAPS, de l'INJEP, du CNRS, ainsi que des professeurs certifiés et agrégés.

Cette évaluation a été conçue dans le respect des règles de confidentialité et de protection des données informatiques qui s'appliquent à la statistique publique. Les publications ultérieures ne concerneront que les données agrégées.

Suite aux réunions menées avec les groupes d'experts, trois tests d'aptitudes physiques ont été retenus : un test d'endurance (test navette Luc Léger), un test de force musculaire (saut en longueur sans élan) et un test de vitesse (course de vitesse sur 30 mètres plat).

Tout d'abord, ce choix s'appuie sur la nécessité d'ancrer scientifiquement cette évaluation. En effet, ces trois tests permettent d'évaluer les aptitudes cardio-respiratoires, la force musculaire et la vitesse. Ensuite, ce choix s'est opéré en prenant en compte la faisabilité et l'adaptabilité de ces tests dans tous les collèges accueillant des élèves de sixième. Ainsi, ces tests ne nécessitent que peu de matériel et d'espace et sont réalisables sur les deux heures d'une séance d'EPS.

1.3. Organisation et calendrier de l'évaluation

Tâches	J-10	J-1 à H-1	Dès la rentrée	À partir du lundi 7 septembre et jusqu'au vendredi 16 octobre	Responsable
Inventaire du matériel d'EPS nécessaire	X				Professeur d'EPS
Préparation du lieu de passation des évaluations (gymnase, stade, cour de récréation...)		X			Professeur d'EPS
Passation de l'évaluation des aptitudes physiques			X		Professeur d'EPS
Saisie des résultats dans l'application <i>Aptitudes physiques</i>				Après la passation de l'évaluation des aptitudes physiques	Professeur d'EPS ou personne habilitée

**Passation à partir de la rentrée de septembre
et jusqu'au vendredi 16 octobre 2026**

1.4. Mise en place de l'évaluation des aptitudes physiques

1.4.1. Avertir les professeurs, les élèves et les représentants légaux

Vous devez informer les élèves concernés ainsi que leurs professeurs et leurs représentants légaux selon les procédures en usage dans votre établissement. Il est important de présenter cette évaluation de manière à ce qu'elle reçoive le meilleur accueil possible et d'encourager les élèves à participer à cette épreuve avec motivation. Vous trouverez en annexe un modèle de lettre à adresser aux représentants légaux que vous pouvez adapter et utiliser (cf. annexe 6.5.). Ce modèle est aussi disponible sur Eduscol (<https://eduscol.education.gouv.fr/5976/evaluation-des-aptitudes-physiques-des-eleves-de-sixieme>)

1.4.2. Matériel nécessaire pour l'ensemble des tests

- 26 plots minimum
- Un odomètre ou un décamètre
- Un chronomètre
- La bande sonore du test d'endurance Luc Léger
- Un support solide (en bois / latte rigide) pour effectuer les mesures des sauts
- La fiche de recueil de données des tests d'endurance, de force musculaire et de vitesse
- Les consignes à lire aux élèves par le professeur d'EPS pour le test d'endurance
- Les consignes à lire aux élèves par le professeur d'EPS pour le test de force musculaire
- Les consignes à lire aux élèves par le professeur d'EPS pour le test de vitesse

1.4.3. Matériel supplémentaire à prévoir

Si plusieurs professeurs d'EPS sont disponibles pour recueillir les performances des élèves, vous pouvez créer des couloirs supplémentaires pour le test d'endurance, le test de force musculaire (saut en longueur) et le test de vitesse.

Il faudra alors prévoir :

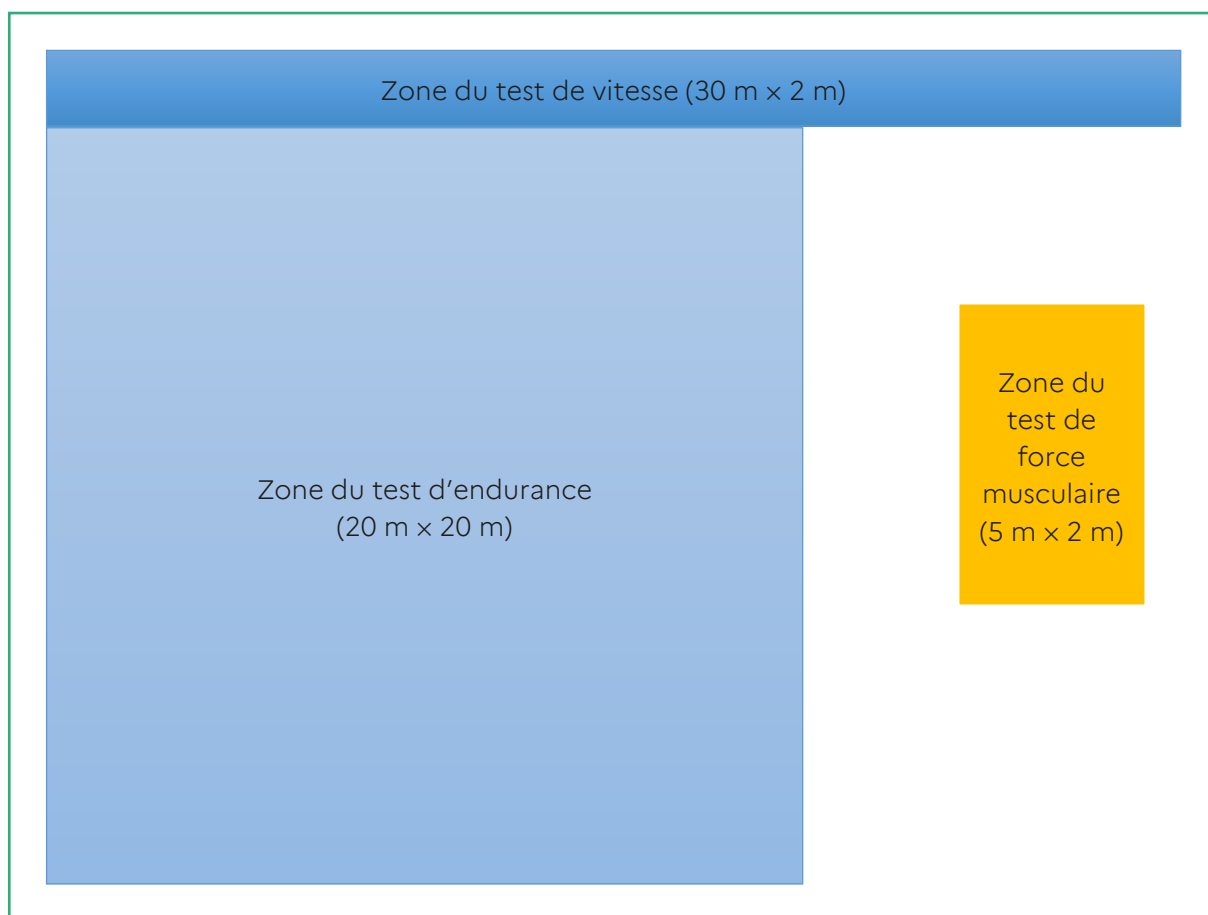
- des plots supplémentaires ;
- des chronomètres supplémentaires.

1.4.4. Déroulement des tests

Déroulement des tests		
Avant l'entrée des élèves (environ 30 minutes avant)	Préparation du lieu de passation : – Test d'endurance (plots, décamètre, bande sonore) – Test de force musculaire (plots, décamètre, support solide) – Test de vitesse (plots, décamètre, chronomètre)	15 minutes
À l'entrée des élèves	Introduction générale	2 minutes
	Introduction spécifique à chaque test	3 × 2 minutes
	Évaluation effective	1 h 30 min

Afin de réaliser plus facilement et dans un minimum de temps les trois tests, il est possible d'organiser l'évaluation dans un espace limité, en séparant les différentes zones de tests : une zone réservée au test d'endurance (20 mètres de long sur 20 mètres de large), une zone réservée au test de force musculaire (5 mètres de long sur 2 mètres de large) et une zone réservée au test de vitesse (30 mètres de long sur 2 mètres de large).

1.4.5. Proposition d'organisation spatiale



1.4.6. Consignes de passation

Pour chacun des tests d'aptitudes physiques, une vidéo explicative de la passation est disponible sur la page Eduscol dédiée à l'évaluation des aptitudes physiques ou via l'Application de Suivi des Passations (ASP) accessible aux chefs d'établissements.

<https://eduscol.education.fr/4238/evaluation-des-aptitudes-physiques-des-eleves-de-6e>

Ces tests ne constituent pas un examen ou une épreuve qui aurait pour objet de classer les élèves ou les collèves les uns par rapport aux autres.

Il est donc essentiel de veiller à présenter aux élèves de la façon la plus simple, mais aussi la plus rassurante, ce qu'on attend d'eux, afin qu'ils n'éprouvent pas d'appréhension, ce qui risquerait de nuire à leur travail. Il sera utile de faire visionner aux élèves les vidéos présentant la passation des tests de l'évaluation disponible sur la page Eduscol et sur ASP.

Les consignes de passation sont destinées à uniformiser autant que possible les conditions de passation de l'évaluation, de façon à placer tous les élèves dans la même situation. Nous vous demandons de les appliquer strictement.

Les textes « entre guillemets et en italique » sont les consignes orales à dire aux élèves.

Pour commencer, il est nécessaire de présenter l'ensemble de l'évaluation aux élèves et l'ordre dans lequel ils vont devoir passer les trois tests.

« Aujourd'hui vous allez participer à une évaluation. Le premier test est un test d'endurance. Vous allez faire le plus d'allers-retours possible sur une distance de 20 mètres. Le deuxième test est un test de force musculaire. Vous allez sauter le plus loin possible en restant immobile à la réception. Et le troisième est un test de vitesse. Vous allez courir le plus vite possible sur 30 mètres en ligne droite. »

1.5 Accessibilité

Les élèves à besoins éducatifs particuliers, en grande difficulté ou disposant d'un PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative), PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé), PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) ou d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) en cours ou à venir, doivent bénéficier des aménagements et des modalités de compensation, notamment d'aide humaine, habituels durant les cours d'EPS (Éducation Physique et Sportive) pour maintenir l'organisation de cette évaluation, sans toutefois modifier la nature des épreuves. Raison pour laquelle le chef d'établissement, avec l'appui de son équipe et des équipes médicales, veille à la pertinence de la passation de l'évaluation au regard des besoins spécifiques de chaque élève en situation de handicap.

1.5.1. Principes généraux

1.5.1.1. Prise d'informations et aménagements

Il est très important de prendre connaissance des informations présentes dans les PAP, PPRE, PPS ou PAI existants dès que possible, y compris en prenant attache avec les professeurs des écoles, afin de sélectionner les éléments concernant les potentialités et les besoins des élèves et les aménagements déjà mis en place antérieurement. Cela est indispensable pour adapter au mieux les activités et anticiper l'adaptation des consignes, l'accompagnement humain ou le matériel nécessaire.

1.5.1.2. Les consignes

Toutes les consignes des évaluations ont déjà fait l'objet d'une simplification dans une démarche comparable à celle du Français facile à Lire et à Comprendre (FALC).

La communication des consignes doit être adaptée au mode de communication des élèves sourds ou malentendants (lecture labiale accompagnée ou non de la langue française parlée complétée - LfPC- ou de la langue des signes française -LSF-). Les consignes doivent donc être :

- traduites en Langue des Signes Française pour les élèves communiquant en LSF ;
- ou lues par le professeur et être codées sans reformulation pour les élèves communiquant en français avec appui de la Langue française Parlée Complétée (LfPC).
- répétées si besoin.

Il convient de se placer devant l'élève, d'articuler normalement sans exagérer, d'éviter de se mettre à contrejour et de ne pas masquer ses lèvres pour dicter les consignes. Afin de ne pas entraver l'accès à la lecture labiale, il convient pour les professeurs assurant la passation des évaluations de porter un masque dit « inclusif », si le contexte sanitaire l'impose.

1.5.1.3. L'accompagnement humain

L'accompagnement humain par un(e) AESH ou un autre adulte accompagnant doit être mis en place comme habituellement en cours d'EPS et conformément au PPS.

1.5.1.4. La compréhension de la consigne

Pour les élèves pouvant avoir des difficultés de compréhension de la consigne, il est important de s'assurer de la compréhension de la consigne :

- objectifs du test ;
- critères de réalisation ;
- démonstration en condition réelle ;
- aménagements proposés, etc.

Le professeur veillera à répondre aux questions et aux demandes de l'élève, permettant ainsi de diminuer le stress lié à toute nouveauté.

1.5.1.5. Anticipation et préparation

Pour limiter l'anxiété et permettre aux élèves qui en ont besoin d'anticiper les modalités de l'épreuve, il est recommandé de faire découvrir le lieu de passation en amont, d'avoir fait une présentation de ce test les semaines précédentes, en expliquant ses modalités et le calendrier et ainsi éviter la surprise de nouvelles conditions.

1.5.2. Exemples d'aménagements

L'évaluation d'aptitudes physiques comporte trois types de tests : le test d'endurance, le test de force musculaire et le test de vitesse. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples d'aménagements possibles. Cette liste n'est pas exhaustive. Par ailleurs, le professeur d'EPS avec l'appui de l'équipe éducative et médicale veillera à adapter les aménagements aux besoins de chaque élève.

- Organiser une passation individualisée, dans un lieu calme ou en établissant des zones spécifiques et délimitées.
- Autoriser la passation de l'évaluation avec un casque anti bruit, une balle anti-stress, ou tout objet utilisé habituellement par l'élève.
- Utiliser des repères sonores (sifflets, voix, cornes, etc.) pour signaler l'arrivée, délimiter les différentes zones de jeu pour faciliter l'orientation. Pour le test d'endurance, il est par exemple possible de positionner un individu (élève, professeur, AESH...) sur chaque ligne (« départ » et « arrivée ») qui va réaliser un geste associé au « BIP » et réalisé simultanément (lever un bras par exemple).
- Mettre en place des repères tactiles, tels que des cordes ou des rubans, ou des plots (plus ou moins hauts) de couleurs (vives ou choisies par l'élèves), afin de permettre au participant de percevoir le trajet, son orientation et le point d'arrivée.

- Permettre la présence d'un autre camarade de classe en appui. Il peut s'agir d'un élève qui en accompagne un autre durant l'épreuve pour limiter son stress et son sentiment d'exposition devant la classe. Dans le cadre de la course, il peut également s'agir d'une course côte à côte durant laquelle les coureurs tiennent chacun les extrémités d'une cordelette.
- Pour les élèves n'étant pas en mesure d'effectuer les tâches telles qu'elles sont prévues par ce test, mais qui souhaiteraient participer à cette activité avec leurs camarades de classe, le professeur d'EPS peut mettre en place tous les aménagements qu'il souhaite. Par exemple mettre en place un parcours de course adaptée pour les élèves ayant une mobilité réduite. Les résultats de ces élèves ne seront alors pas reportés car la nature de la tâche aura été modifiée et les résultats ne seront alors pas interprétables.

Ici, ne sont présentés que des exemples pour rappeler que les conditions de passation doivent être adaptées aux besoins des élèves. Ces exemples ne sont pas des préconisations. Ils doivent être repensés et adaptés aux situations et individualisés.

D'une manière générale, il est essentiel de veiller au bien-être physique et psychique des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers et de maintenir les aménagements habituels, afin de limiter le stress et/ou une fatigue excessive.

➤ 2. Test d'endurance

2.1. Caractéristiques du test

2.1.1. Objectif du test

Évaluer la capacité cardio-respiratoire.

2.1.2. Présentation du test

Le test d'endurance Luc Léger a été créé en 1982, puis modifié en 1988 par une réduction des paliers de 2 minutes à 1 minute pour les élèves. Il s'agit d'un test progressif et maximal.

Graduellement, les élèves sont amenés à courir le plus longtemps possible entre deux lignes espacées d'une distance de 20 mètres, en suivant la vitesse imposée¹.

2.2. Protocole

2.2.1. Recueil de données

Le professeur d'EPS recueille le nombre de paliers réalisés par les élèves. Il s'aide de la bande sonore pour recenser le palier atteint par les élèves, **il note le dernier palier entendu**. **Ce recueil doit être effectué par le professeur sans l'aide des élèves, afin d'en assurer la standardisation.**

2.2.2. Temps nécessaire

Environ 25 minutes pour une classe.

2.2.3. Matériel nécessaire

- 20 plots
- Un double décamètre
- Une bande sonore du test d'endurance Luc Léger (disponible sur la page Eduscol et sur ASP)
- Des enceintes avec haut-parleurs
- La fiche de recueil de données (disponible en annexe 6.1. de ce guide)
- Les consignes à lire aux élèves par le professeur d'EPS

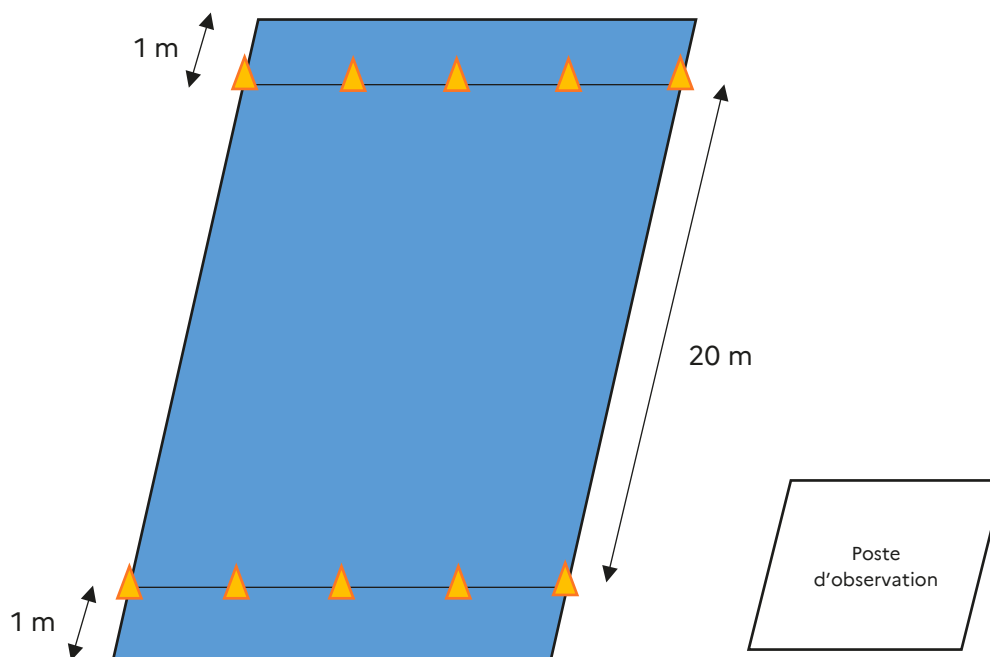
2.2.4. Préparation du test

Choisir une surface plane, non glissante, sans obstacle, où les élèves pourront effectuer des allers-retours en ligne droite sur 20 mètres. Un gymnase ou un espace intérieur similaire est idéal, mais un environnement extérieur permettant de respecter les mêmes critères (à l'abri du vent, de la pluie, etc.) peut également convenir.

Positionner deux lignes de plots à une distance de 20 mètres l'une de l'autre.

Mettre en place un poste « d'observation », afin d'avoir tous les élèves dans le champ de vision.

¹ ONAPS, Fiche outils d'évaluation de condition physique enfants-adolescents, Évaluation de la capacité cardio-respiratoire, 2023.



2.2.5. Déroulement du test

Avant la période de course

Le professeur d'EPS doit s'assurer que les élèves ne présentent aucune contre-indication médicale et aucun signe clinique anormal et inhabituel.

Au moins pendant les cinq minutes précédant la période de course, les élèves doivent être dans une situation de repos (assis, sans s'agiter).

Pendant cette période de « repos », le professeur d'EPS va alors expliquer aux élèves le déroulement du test, en leur lisant ce texte :

« Vous allez faire le test d'endurance. Vous devez faire le plus d'allers-retours possible entre ces deux lignes de plots. Il y a plusieurs règles à respecter :

- *il ne faut pas faire le tour des plots. Il faut juste poser le pied derrière la ligne de plots, faire un demi-tour et repartir ;*
- *vous devez augmenter votre vitesse petit à petit grâce à un signal sonore. À chaque bip, vous devez arriver au niveau des lignes de plots. Il ne faut arriver ni trop longtemps avant le bip, ni trop longtemps après le bip, pour valider chaque aller-retour. Le test s'arrête quand vous n'arrivez plus à aller aussi vite que les bips. C'est moi qui vais vous dire de vous arrêter et vous irez vers le poste d'observation. »*

Pendant la période de course

Les élèves doivent faire des allers-retours sur une distance de 20 mètres, avec une vitesse imposée augmentant par palier et en suivant le rythme des signaux sonores émis. Après une période d'échauffement de deux minutes, le test débute à 8,5 km/h, puis la vitesse est augmentée de 0,5 km/h toutes les minutes.

Tout au long du test, le professeur d'EPS doit veiller à ce que les élèves respectent bien le rythme. Si les élèves sont à plus de deux mètres du plot lors du bip, et cela à trois reprises consécutives, alors il doit indiquer aux élèves que le test est terminé.

Lors de la réalisation du test, il est important que l'espace de course soit consacré exclusivement au test et que personne ne traverse cet espace.

Le professeur d'EPS surveille également la possible apparition de signes ou symptômes indésirables.

Après la période de course

Le professeur d'EPS note le **dernier palier entendu sur la bande sonore** sur la fiche recueil de données.

2.3. Points de vigilance

Il est très important de suivre strictement le protocole indiqué pour que la remontée des données s'opère de manière standardisée.

Ne pas accepter les « virages en demi-cercle » autour des plots. Les élèves doivent poser un pied derrière les plots, faire un demi-tour et repartir.

Il est important de garder à l'esprit qu'il faut recenser le palier entendu sur la bande sonore.

Par exemple : si vous entendez « Palier 7 » et l'élève termine le test, cela signifie que vous devez recenser le palier 7 sur la fiche de recueil de données.

➤ 3. Test de force musculaire (saut en longueur)

3.1. Caractéristiques du test

3.1.1. Objectif du test

Évaluer la force explosive des membres inférieurs.

3.1.2. Présentation du test

Le test de saut en longueur sans élan est un test validé scientifiquement, permettant d'évaluer avec fiabilité la force explosive des membres inférieurs et d'approcher la force globale des élèves.

L'objectif est de sauter le plus loin possible sans élan. **Un apprentissage technique pourrait biaiser les résultats. Il est donc important de ne pas préparer cette épreuve.**

3.2. Protocole

3.2.1. Recueil de données

Le professeur d'EPS recueille la longueur des sauts réalisés par les élèves. **Ce recueil doit être effectué par le professeur sans l'aide des élèves, afin d'en assurer la standardisation.**

3.2.2. Temps nécessaire

Environ 20 minutes pour une classe.

3.2.3. Matériel nécessaire

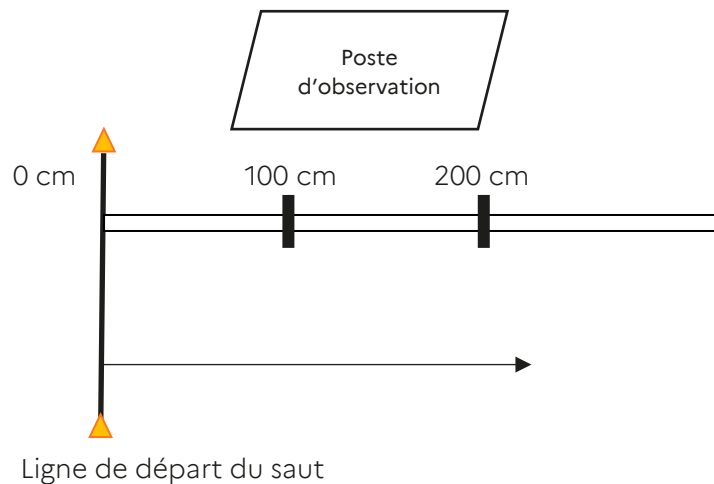
- Deux plots
- Un odomètre ou un décamètre
- Une ligne droite matérialisée au sol (marquage au sol, lattes, etc.)
- Un support solide (en bois / latte rigide) pour effectuer les mesures des sauts
- La fiche de recueil de données (en annexe 6.1. de ce guide)
- Les consignes à lire aux élèves par le professeur d'EPS

3.2.4. Préparation du test

Choisir une surface plane, non glissante, sans obstacle, où les élèves pourront effectuer leurs sauts sans danger. Un gymnase ou un espace intérieur similaire est idéal, mais un environnement extérieur permettant de respecter les mêmes critères (à l'abri du vent, de la pluie, etc.) peut également convenir.

Matérialiser une ligne de départ avec deux plots ou utiliser une ligne existante (marquage au sol, lattes, etc.). Placer un décamètre à partir de celle-ci.

Mettre en place un poste « d'observation », afin de pouvoir mesurer les sauts.



3.2.5. Déroulement du test

Avant le test

Le professeur d'EPS doit s'assurer que les élèves ne présentent aucune contre-indication médicale et aucun signe clinique anormal ou inhabituel.

Il va expliquer aux élèves le déroulement du test, en leur lisant ce texte :

« Vous allez maintenant faire le test de force. Vous allez sauter le plus loin possible et rester immobile à la réception. Il y a plusieurs règles à respecter :

- *vous devez être derrière la ligne de départ, pieds au même niveau, écartés de la largeur de vos épaules ;*
- *le bout des pieds doit être juste derrière la ligne ;*
- *il est interdit de poser les mains au sol à la fin du saut.*

Je vais mesurer la longueur de votre saut entre la ligne de départ et le talon qui est le plus proche de cette ligne.

Vous allez faire deux sauts, l'un après l'autre. Je vais garder votre meilleure performance uniquement. »

Pendant le test

Les élèves réalisent deux sauts valides successifs. Si les élèves ne positionnent pas leurs pieds derrière la ligne de départ, s'ils ne restent pas immobiles à la fin du saut ou si leurs mains touchent le sol, ils sont autorisés à réaliser un essai supplémentaire.

La distance entre la ligne de départ et l'arrière du talon le plus proche de la ligne de départ à la réception est mesurée à 1 cm près. La position de ce talon peut être matérialisée par un support solide (en bois / latte rigide). La meilleure des deux performances est relevée et inscrite sur la fiche de recueil de données par le professeur.

Après le test

Le professeur d'EPS note la meilleure performance sur la fiche recueil de données.

3.3. Points de vigilance

Il est très important de suivre strictement le protocole indiqué pour que la remontée des données s'opère de manière standardisée.

Il est important de vérifier que les élèves ne dépassent pas la ligne de départ.

Les élèves doivent impérativement s'immobiliser à la réception du saut. La mesure s'effectue alors à partir de cette position : depuis le talon le plus proche de la ligne de départ, jusqu'à celle-ci.

Un apprentissage technique grâce à une meilleure coordination peut permettre d'améliorer la performance, sans qu'il y ait néanmoins de modification de la force explosive. Il ne faut donc ni préparer les élèves à ce test, ni leur donner des conseils pour qu'ils optimisent leur technique de saut.

➤ 4. Test de vitesse (30 m plat)

4.1. Caractéristiques du test

4.1.1. Objectif du test

Évaluer la vitesse de course.

4.1.2. Présentation du test

Le test du 30 m plat est un test validé scientifiquement, permettant d'évaluer avec fiabilité la vitesse de course. L'objectif est de parcourir le plus rapidement possible la distance imposée de 30 mètres.

4.2. Protocole

4.2.1. Recueil de données

Le professeur d'EPS recueille les temps réalisés par les élèves. **Ce recueil doit être effectué par le professeur sans l'aide des élèves, afin d'en assurer la standardisation.**

4.2.2. Temps nécessaire

Environ 25 minutes pour une classe.

4.2.3. Matériel nécessaire

- Quatre plots (un minimum de deux plots pour le départ et deux plots pour l'arrivée)
- Un odomètre ou un décamètre
- Un chronomètre
- La fiche de recueil de données (en annexe 6.1. de ce guide)
- Les consignes à lire aux élèves par le professeur d'EPS

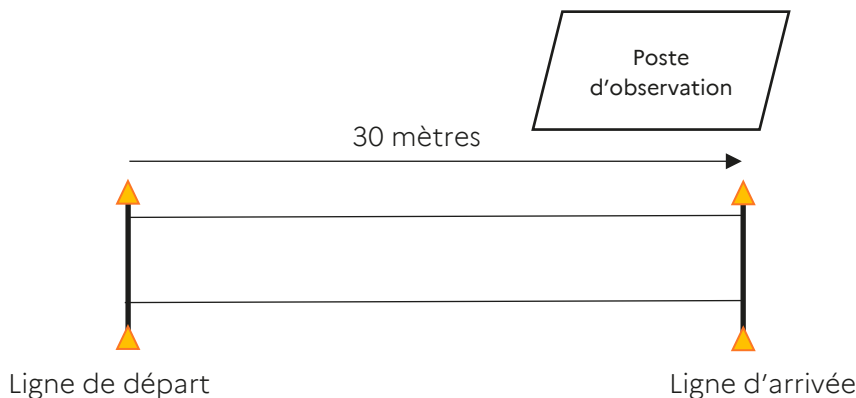
4.2.4. Préparation du test

Choisir une surface plane, non glissante, sans obstacle, où les élèves pourront effectuer une course de 30 m en ligne droite. Un gymnase ou un espace intérieur similaire est idéal, mais un environnement extérieur permettant de respecter les mêmes critères (à l'abri du vent, de la pluie, etc.) peut également convenir.

Il est recommandé de matérialiser la trajectoire de course grâce à une ligne de plots, une ligne existante ou un couloir de course.

Positionner deux plots pour matérialiser le départ et deux autres plots pour l'arrivée, à une distance de 30 mètres.

Mettre en place un poste « d'observation », permettant de contrôler le départ et l'arrivée.



4.2.5. Déroulement du test

Avant le test

Le professeur d'EPS doit s'assurer que les élèves ne présentent aucune contre-indication médicale et aucun signe clinique anormal et inhabituel.

Le professeur d'EPS va expliquer aux élèves le déroulement du test, en leur lisant ce texte :

« Vous allez maintenant faire le test de vitesse. Vous allez courir le plus vite possible sur 30 mètres en ligne droite. Il y a plusieurs règles à respecter :

- vous devez partir debout ;*
- vos pieds doivent être décalés. Votre pied avant doit être juste derrière la ligne de départ.*

Il n'y a pas de signal de départ : le chronomètre démarre dès que votre pied arrière décolle du sol. Il s'arrête quand vos épaules franchissent la ligne d'arrivée. Il ne faut pas ralentir avant. »

Pendant le test

Les élèves parcourent le plus rapidement possible 30 mètres en ligne droite.

Ils doivent partir debout, pieds décalés, avec le pied avant juste derrière la ligne de départ. Le chronomètre démarre dès que leur pied arrière décolle du sol. Il n'y a donc pas de signal de départ. Le chronomètre s'arrête au moment où les élèves franchissent la ligne d'arrivée.

Lors de la réalisation du test, il est important que l'espace de course soit consacré exclusivement au test et que personne ne traverse cet espace.

Après le test

Les temps seront notés à 0,1 seconde près.

Le professeur d'EPS note la performance sur la fiche de recueil de données.

4.3. Points de vigilance

Il est très important de suivre strictement le protocole indiqué, pour que le recueil des données s'opère de manière standardisée.

Il faudra veiller à ce que le départ se fasse bien derrière la ligne en position immobile, que les élèves courent en ligne droite, qu'ils ne décélèrent pas avant la ligne d'arrivée.

Le professeur d'EPS déclenche le chronomètre au moment où le pied arrière se décolle du sol. Il l'arrête quand la ligne des épaules passe la ligne d'arrivée.

Les temps sont notés à 0,1 seconde près.

➤ 5. Renseigner l'application *Aptitudes physiques*

5.1. Se connecter à l'application

URL de connexion : <https://aptitudes-physiques.depp.education.fr/>



Évaluation des aptitudes physiques
Recueil des données

Paramètres d'affichage Se connecter

Identifiez-vous

Utilisateur

Mot de passe

Se connecter

Les identifiants destinés à la saisie des résultats de l'évaluation des aptitudes physiques sont disponibles sur ASP.

Après avoir sélectionné l'opération **26EVA6**, validé les classes et généré les étiquettes de connexion dans l'onglet « Classes », les identifiants sont disponibles en cliquant sur « Identifiants portail ».

Opération : 26EVA6 Évaluation nationale de début de sixième **Mise à jour des classes**

Calendrier Suivi Documents Classes

[Accueil](#) > [Liste des classes](#)

2D : Pour mettre à jour vos données de scolarité sous ASP, merci de bien vouloir réaliser les modifications dans BEE SIECLE. Une nouvelle synchronisation des données sera nécessaire sous ASP.

Liste des classes

Valeur

Valeur à filtrer

Effacer le filtre

Libellé	Effectif	Statut de la classe	UAI	Actions
GEME1	22	Validée	0752310D	
GEME2	22	Validée	0752310D	
GEME3	20	Validée	0752310D	
GEME4	20	Validée	0752310D	

[Ajouter un élève](#) [Importer des élèves](#)

Identifiants portail

Remarques :

- Les classes et les élèves sont importés directement à partir des classes validées sur ASP.
- Il est possible de saisir les résultats de plusieurs classes en se connectant au portail *Aptitudes physiques*, avec les identifiants et mots de passe disponibles sur ASP, présents dans « mon espace », puis « Mon Compte » puis « Portails de saisie ».

Opération : 26EVA6 Évaluation nationale de début de sixième

Mise à jour des classes

[Calendrier](#)
[Suivi](#)
[Documents](#)
[Classes](#)

[Accueil](#) > [Mon Compte](#)

Mon compte :

Établissement :

07523100 - DEPP DEFF

Portail de restitution :

copier le login

copier le mot de passe

Portails de saisie :

copier le login

copier le mot de passe

- Ces identifiants deviennent fonctionnels à J+1 du jour de leur création.

5.2. Saisir les résultats des élèves

Cliquer sur « **Saisie** », puis renseigner les résultats des élèves à l'évaluation des aptitudes physiques.

Saisie

Saisie des résultats

 Restitutions individuelles 

 Restitutions de la classe 

Classe : GEME4

Saisie des résultats

Saisie d'élève absent

Saisie d'élève non évalué

Nom et prénom	Sexe	Date de naissance	Endurance (n° de palier)	Saut en longueur (distance en cm)	Vitesse (temps en s)
Nom Adj Prenom Adj	Fille	25/06/2026	4	125	6,10
Nom dsU Prenom dsU	Fille	25/06/2026	2	110	6,50
Nom Efl Prenom Efl	Garçon	25/06/2026	7	142	6

Remarques :

Si un élève est absent, organiser une nouvelle passation pour celui-ci. S'il n'a pas été possible d'organiser une nouvelle session, cliquer sur « Saisie d'élève absent » et cliquer sur les cases correspondant à l'élève.

Classe : GEME4

Saisie des résultats

Saisie d'élève absent

Saisie d'élève non évalué

Nom et prénom	Sexe	Date de naissance	Endurance (n° de palier)	Saut en longueur (distance en cm)	Vitesse (temps en s)
Nom Adj Prenom Adj	Fille	25/06/2026	4	125	6,10
Nom dsU Prenom dsU	Fille	25/06/2026	2	110	6,50
Nom Efl Prenom Efl	Garçon	25/06/2026	7	142	6
Nom EIW Prenom EIW	Garçon	25/06/2026	Absent	Absent	Absent

Si un élève est présent mais ne peut pas être évalué, cliquer sur « Saisie d'élève non évalué » et cliquer sur les cases correspondantes à l'élève.

Classe : GEME4

Saisie des résultats

Saisie d'élève absent

Saisie d'élève non évalué

Nom et prénom	Sexe	Date de naissance	Endurance (n° de palier)	Saut en longueur (distance en cm)	Vitesse (temps en s)
Nom Adj Prenom Adj	Fille	25/06/2026	4	125	6,10
Nom dsU Prenom dsU	Fille	25/06/2026	2	110	6,50
Nom Efl Prenom Efl	Garçon	25/06/2026	7	142	6
Nom EIW Prenom EIW	Garçon	25/06/2026	Absent	Absent	Absent
Nom Fli Prenom Fli	Garçon	25/06/2026	Non évalué	Non évalué	Non évalué

5.3. Saisie des résultats par le personnel de direction

Le personnel de direction (ou toute personne habilitée) a la possibilité de saisir les résultats des élèves de son établissement, cette connexion permet un accès à la saisie sur l'ensemble des classes. Se connecter à l'application **Aptitudes physiques**.

URL de connexion : <https://aptitudes-physiques.depp.education.fr/>

Pour récupérer les identifiants de connexion, se rendre sur ASP, puis cliquer sur « Mon espace », puis sur « Mon compte ». Cliquer sur « Copier le login » et coller dans le champ « Utilisateur » du portail d'Aptitudes Physiques. Cliquer ensuite sur « Copier le mot de passe » et coller dans le champ « Mot de passe ».

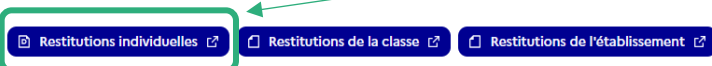
5.4. Restitutions de l'évaluation

Les restitutions de l'évaluation sont disponibles dès la fin de la saisie des résultats sur le portail de saisie.

5.4.1. Résultats individuels

Chaque élève est destinataire d'une fiche de restitution individuelle sur ses aptitudes physiques. Cette fiche de restitution est téléchargeable en cliquant sur « Restitutions individuelles ».

Saisie des résultats



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

ÉVALUATION NATIONALE
APTITUDES PHYSIQUES **6^e**

Année scolaire 2026 - 2027

En début d'année de sixième, vous avez passé une évaluation de vos aptitudes physiques. Cette fiche vous permet de prendre connaissance de votre résultat personnel.

Évaluation passée par les élèves de 6^e
Durée de l'évaluation : 2 heures
Trois tests

	À besoins	Fragile	Satisfaisant
Endurance Test Luc Léger Courir le plus longtemps possible à une vitesse imposée qui augmente progressivement.			
Force musculaire Saut en longueur sans élan Sauter le plus loin possible à pieds joints.			
Vitesse Course de vitesse 30 mètres plat Courir le plus rapidement possible.			

Les objectifs de l'évaluation

- Pour l'élève** : Mieux connaître le niveau de ses aptitudes physiques pour s'améliorer.
- Pour les parents** : Pouvoir échanger avec leur enfant sur les compétences acquises et les points à travailler.
- Pour l'enseignant** : Compléter la connaissance du niveau des élèves en début d'année et échanger avec les parents.
- Pour le collège** : Connaître le positionnement des nouveaux élèves arrivant dans l'établissement.
- Pour l'éducation nationale** : Disposer d'une vision globale du niveau des élèves de sixième.

Découvrez le descriptif complet des évaluations nationales sur www.education.gouv.fr

Cette fiche indique le groupe de maîtrise dans lequel l'élève est positionné pour chaque aptitude physique évaluée : l'endurance, la force musculaire (saut en longueur) et la vitesse.

Les élèves du **groupe « à besoins »** sont considérés en difficulté et ont donc un besoin d'accompagnement dès le début de l'année. Ces élèves peuvent être considérés comme possédant un niveau de maîtrise insuffisant et nécessitant un accompagnement sur l'aptitude ciblée.

Les élèves du **groupe « fragile »** sont ceux dont l'aptitude physique ciblée semble fragile et est à renforcer.

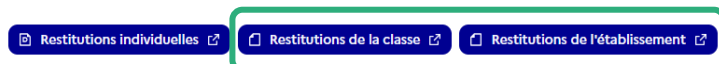
Les élèves du **groupe « satisfaisant »** sont considérés comme ayant une aptitude physique ciblée satisfaisante. Les prérequis des élèves de ce groupe leur permettent de poursuivre sereinement les apprentissages.

6.3. Notice – Descriptif de l'évaluation et des groupes de maîtrise

5.4.2. Résultats de l'ensemble des élèves

Il est également possible d'avoir une vue générale des résultats de tous les élèves de sixième de l'établissement. Ces résultats sont mis à disposition sous la forme d'un tableur. Ce tableur est téléchargeable en cliquant sur « Restitutions de la classe » sur le portail de saisie enseignant et sur « Restitutions de la classe » ou « Restitutions de l'établissement » sur le portail établissement.

Saisie des résultats



Ce tableur indique les résultats des élèves pour l'ensemble des aptitudes physiques évaluées.

Un premier onglet, « Note de lecture sixième », présente, pour chaque aptitude physique évaluée, la correspondance entre la performance réalisée et le groupe de maîtrise auquel est rattaché chaque élève.

	A	B	C	D
1				
2	Test	À besoins	Fragile	Satisfaisant
3	Endurance (Luc Léger) Palier réalisé	Paliers 0 et 1	Paliers 2 et 3	Palier 4 ou plus
4	Force musculaire (saut en longueur) Distance sautée	Inférieure ou égale à 110 cm	Strictement supérieure à 110 cm et inférieure ou égale à 140 cm	Strictement supérieure à 140 cm
5	Vitesse (30 m plat) Temps de parcours des 30 m	Supérieur ou égal à 6,8 s	Supérieur ou égal à 6,0 s et strictement inférieur à 6,8 s	Strictement inférieur à 6,0 s
6				
7				
8	Notes			
9	L'intitulé "Absent" apparaît si l'élève n'est pas présent lors de la passation du test.			
10	L'intitulé "Pas de restitution" indique que les données n'ont pas été saisies dans le portail de saisie des aptitudes physiques.			
11	L'intitulé "Non évalué" apparaît si l'élève n'est pas en mesure de réaliser le test dédié.			
12	Ce fichier, contenant des données personnelles, est strictement réservé à l'usage du chef d'établissement et des membres de l'équipe enseignante directement concernés par le suivi de l'élève. Les destinataires de ces données s'engagent à respecter les principes de confidentialité, de sécurité et de finalité définis par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). L'utilisation, la diffusion ou la conservation non autorisées de ces informations exposent à des condamnations pénales.			
13				
14				

L'onglet suivant, « 26EVA6 », indique pour chaque aptitude physique évaluée le groupe de maîtrise auquel chaque élève est rattaché.

	A	B	C	D	E	F
	Classe	Prénom élève	Nom élève	Test d'endurance Test Luc Léger	Test de force musculaire Saut en longueur sans élan	Test de vitesse Course de 30 mètres plat
1						
2	6A	Prénom 1	Nom 1	Fragile	Satisfaisant	Fragile
3	6A	Prénom 2	Nom 2	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
4	6A	Prénom 3	Nom 3	Fragile	Satisfaisant	Satisfaisant
5	6A	Prénom 4	Nom 4	Absent	Absent	Absent
6	6A	Prénom 5	Nom 5	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
7	6A	Prénom 6	Nom 6	Satisfaisant	Satisfaisant	Fragile
8	6A	Prénom 7	Nom 7	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
9	6A	Prénom 8	Nom 8	Fragile	Fragile	Fragile
10	6A	Prénom 9	Nom 9	Pas de restitution	Pas de restitution	Pas de restitution
11	6A	Prénom 10	Nom 10	Fragile	Fragile	Satisfaisant
12	6A	Prénom 11	Nom 11	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
13	6A	Prénom 12	Nom 12	Fragile	Fragile	Fragile
14	6A	Prénom 13	Nom 13	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
15	6A	Prénom 14	Nom 14	Satisfaisant	Fragile	Satisfaisant
16	6A	Prénom 15	Nom 15	Satisfaisant	À besoins	Fragile
17	6A	Prénom 16	Nom 16	Non évalué	Non évalué	Non évalué
18	6A	Prénom 17	Nom 17	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
19	6A	Prénom 18	Nom 18	À besoins	Fragile	Satisfaisant
20	6A	Prénom 19	Nom 19	À besoins	À besoins	À besoins

Le troisième onglet, « 26EVA6_perf », indique pour chaque élève sa performance dans chaque aptitude physique évaluée.

	A	B	C	D	E	F
	Classe	Prénom élève	Nom élève	Test d'endurance Test Luc Léger Palier	Test de force musculaire Saut en longueur sans élan Distance (en cm)	Test de vitesse Course de 30 mètres plat Temps (en s)
1						
2	6A	Prénom 1	Nom 1	2	155	6,44
3	6A	Prénom 2	Nom 2	7	150	5,62
4	6A	Prénom 3	Nom 3	2	160	5,9
5	6A	Prénom 4	Nom 4	Absent	Absent	Absent
6	6A	Prénom 5	Nom 5	8	200	5,72
7	6A	Prénom 6	Nom 6	4	150	6,69
8	6A	Prénom 7	Nom 7	8	200	5,47
9	6A	Prénom 8	Nom 8	2	130	6,37
10	6A	Prénom 9	Nom 9	Pas de restitution	Pas de restitution	Pas de restitution
11	6A	Prénom 10	Nom 10	2	140	5,91
12	6A	Prénom 11	Nom 11	8	175	5,41
13	6A	Prénom 12	Nom 12	3	139	6,47
14	6A	Prénom 13	Nom 13	4	170	5,75
15	6A	Prénom 14	Nom 14	5	130	5,44
16	6A	Prénom 15	Nom 15	5	110	6,47
17	6A	Prénom 16	Nom 16	Non évalué	Non évalué	Non évalué
18	6A	Prénom 17	Nom 17	5	176	5,65
19	6A	Prénom 18	Nom 18	1	120	5,75
20	6A	Prénom 19	Nom 19	1	89	8,16

5.5. Suivi des saisies et des téléchargements des restitutions

Il est possible, à partir du portail de saisie établissement, de suivre l'avancée des passations et des téléchargements des restitutions.

En cliquant sur « Suivi des saisies », le pourcentage de saisie apparaît par classe.

En cliquant sur « Suivi des téléchargements », la mention « TÉLÉCHARGÉ » apparaît si les restitutions ont été téléchargées pour une classe et « NON TÉLÉCHARGÉ » dans le cas contraire.

➤ 6. Annexes

6.1. Fiche de recueil de données pour les trois tests

	Nom	Prénom	Test d'endurance Dernier palier entendu	Test de force musculaire Distance sautée (centimètres)	Test de vitesse Temps réalisé (secondes)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

	Nom	Prénom	Test d'endurance Dernier palier entendu	Test de force musculaire Distance sautée (centimètres)	Test de vitesse Temps réalisé (secondes)
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					
32					
33					
34					
35					
36					
37					
38					
39					
40					

6.2. Consignes à lire aux élèves

6.2.1. Consignes à lire aux élèves par le professeur d'EPS pour le test d'endurance

« Vous allez faire le test d'endurance. Vous devez faire le plus d'allers-retours possible entre ces deux lignes de plots. Il y a plusieurs règles à respecter :

- il ne faut pas faire le tour des plots. Il faut juste poser le pied derrière la ligne de plots, faire un demi-tour et repartir ;*
- vous devez augmenter votre vitesse petit à petit grâce à un signal sonore. À chaque bip, vous devez arriver au niveau des lignes de plots. Il ne faut arriver ni trop longtemps avant le bip, ni trop longtemps après le bip, pour valider chaque aller-retour. Le test s'arrête quand vous n'arrivez plus à aller aussi vite que les bips. C'est moi qui vais vous dire de vous arrêter et vous irez vers le poste d'observation. »*

6.2.2. Consignes à lire aux élèves par le professeur d'EPS pour le test de force musculaire (saut en longueur)

« Vous allez maintenant faire le test de force. Vous allez sauter le plus loin possible et rester immobile à la réception. Il y a plusieurs règles à respecter :

- vous devez être derrière la ligne de départ, pieds au même niveau, écartés de la largeur de vos épaules ;*
- le bout des pieds doit être juste derrière la ligne ;*
- il est interdit de poser les mains au sol à la fin du saut.*

Je vais mesurer la longueur de votre saut entre la ligne de départ et le talon qui est le plus proche de cette ligne.

Vous allez faire deux sauts, l'un après l'autre. Je vais garder votre meilleure performance uniquement. »

6.2.3. Consignes à lire aux élèves par le professeur d'EPS pour le test de vitesse

« Vous allez maintenant faire le test de vitesse. Vous allez courir le plus vite possible sur 30 mètres en ligne droite. Il y a plusieurs règles à respecter :

- vous devez partir debout ;*
- vos pieds doivent être décalés. Votre pied avant doit être juste derrière la ligne de départ.*

Il n'y a pas de signal de départ : le chronomètre démarre dès que votre pied arrière décolle du sol. Il s'arrête quand vos épaules franchissent la ligne d'arrivée. Il ne faut pas ralentir avant. »

6.3. Notice – Descriptif de l'évaluation et des groupes de maîtrise



ÉVALUATION DE DÉBUT DE SIXIÈME 2026

Évaluation des aptitudes physiques

DESCRIPTIF DE L'ÉVALUATION

Trois tests d'aptitudes physiques composent l'évaluation des aptitudes physiques :

- Un test d'endurance (test navette Luc Léger), durant lequel les élèves doivent faire des allers-retours sur une distance de 20 mètres, avec une vitesse imposée augmentant par palier et en suivant le rythme des signaux sonores émis. Après une période d'échauffement de 2 minutes, incluse dans le test, celui-ci débute à 8,5 km/h, puis la vitesse est augmentée de 0,5 km/h toutes les minutes. Chaque élève s'arrête lorsqu'il n'est plus capable de suivre le rythme imposé. La durée du test est donc variable selon les élèves.
- Un test de force musculaire (test de saut en longueur) qui consiste à sauter à pieds joints le plus loin possible sans élan et à s'immobiliser à la réception. La mesure s'effectue entre la ligne de départ et l'arrière du pied le plus proche de celle-ci.
- Un test de vitesse au cours duquel les élèves doivent courir le plus rapidement possible sur une distance de 30 mètres avec un départ arrêté. Le chronomètre débute au moment où le pied d'appui arrière de l'élève se lève.

GROUPES DE MAÎTRISE

Pour chacun des tests, des seuils de réussite sont déterminés de façon à identifier trois groupes de maîtrise :

- un premier seuil en deçà duquel les élèves sont considérés en difficulté et ont donc un besoin d'accompagnement dès le début de l'année (groupe « à besoins »). Ces élèves peuvent être considérés comme possédant un niveau de maîtrise insuffisant et nécessitant un accompagnement sur l'aptitude ciblée ;
- un deuxième seuil en deçà duquel les aptitudes physiques des élèves semblent fragiles (groupe « fragile »). L'aptitude ciblée est à renforcer pour ces élèves ;
- au-delà de ce seuil (groupe « satisfaisant »), les élèves sont considérés comme ayant une aptitude physique satisfaisante et les prérequis des élèves de ce groupe leur permettent de poursuivre sereinement les apprentissages.

DESCRIPTIF DES GROUPES DE MAÎTRISE

Test d'aptitudes physiques	À besoins	Fragile	Satisfaisant
Endurance	Paliers 0 et 1	Paliers 2 et 3	Palier 4 ou plus
Force musculaire (distance sautée)	Inférieure ou égale à 110 cm	Strictement supérieure à 110 cm et inférieure ou égale à 140 cm	Strictement supérieure à 140 cm
Vitesse (temps de parcours des 30 m)	Supérieur ou égal à 6,8 s	Supérieur ou égal à 6,0 s et strictement inférieur à 6,8 s	Strictement inférieur à 6,0 s

POUR EN SAVOIR PLUS



Retrouvez la Note d'Information 26.17, Évaluation des aptitudes physiques des élèves de sixième et de seconde à la rentrée 2025 sur education.gouv.fr/notes-d-information

1/1

6.4. Fiche de restitution individuelle



Année scolaire 2026 - 2027

En début d'année de sixième, vous avez passé une évaluation de vos aptitudes physiques. Cette fiche vous permet de prendre connaissance de votre résultat personnel.



Évaluation passée
par les élèves de 6^e



Durée de l'évaluation :
2 heures



Trois tests

Endurance

Test Luc Léger



Courir le plus longtemps possible à une vitesse imposée qui augmente progressivement.

Force musculaire

Saut en longueur sans élan



Sauter le plus loin possible à pieds joints.

Vitesse

Course de vitesse 30 mètres plat



Courir le plus rapidement possible.

À besoins Fragile Satisfaisant

Les objectifs de l'évaluation



Pour l'élève
Mieux connaître le niveau de ses aptitudes physiques pour s'améliorer.



Pour les parents
Pouvoir échanger avec leur enfant sur les compétences acquises et les points à travailler.



Pour l'enseignant
Compléter la connaissance du niveau des élèves en début d'année et échanger avec les parents.



Pour le collège
Connaître le positionnement des nouveaux élèves arrivant dans l'établissement.



Pour l'Éducation nationale
Disposer d'une vision globale du niveau des élèves de sixième.



Découvrez le descriptif complet
des évaluations nationales sur :
www.education.gouv.fr



6.5. Proposition de lettre à adresser aux représentants légaux



Direction de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance

Mentions informatives relatives

au traitement de données à caractère personnel des évaluations nationales à destination des représentants légaux des élèves de 6^e, 5^e et 4^e.

Le ministère de l'Éducation nationale organise des évaluations standardisées des élèves à différents niveaux de leur scolarité : du CP à la classe de quatrième, ainsi qu'en seconde et première année de CAP : <https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-du-cp-au-lycee-12089>

Pour les classes de sixième, cinquième et de quatrième, l'évaluation des élèves permet aux équipes pédagogiques de disposer d'un point sur les compétences de chaque élève et de favoriser l'élaboration de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins des élèves.

Les résultats de votre enfant vous seront remis et commentés par l'établissement.

Cette évaluation constitue un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre sous la responsabilité du ministre de l'Éducation nationale (110 Rue de Grenelle 75007 Paris) pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD).

Le ministère de l'Éducation nationale s'engage à traiter les données à caractère personnel dans le respect de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du RGPD.

Les destinataires des données à caractère personnel contenues dans ce traitement sont, dans les limites du besoin d'en connaître, les agents habilités au sein de la DEPP, les chefs d'établissement, les chercheurs et organismes de recherches ayant conclu une convention avec le ministère ainsi que les sous-traitants du ministère de l'Éducation nationale, en charge de l'hébergement des données.

Les données collectées dans le cadre de ce traitement sont conservées sous une forme identifiante pendant cinq ans.

Toutes les informations juridiques en rapport avec cette évaluation sont disponibles sur la page web du ministère : <https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-du-cp-au-lycee-12089> mais également les travaux publiés à partir de ces données sur la page : <https://www.education.gouv.fr/evaluations-nationales-de-septembre-2025-467758>.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition que vous tenez des articles 15, 16, 18 et 21 du RGPD à l'adresse mail suivante :

saisine-evaluations@education.gouv.fr

Ou par courrier :

Ministère de l'Éducation nationale- Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - Sous-direction des évaluations et de la performance scolaire - Bureau de la conception et du pilotage des évaluations des élèves du second degré (DEPP – B6) - Bureau des études statistiques et psychométriques des évaluations des élèves (DEPP – B2) - 61-65 rue Dutot - 75732 Paris Cedex 15.

Pour toute question relative au traitement des données du ministère, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse dpd@education.gouv.fr ou par le biais du formulaire en ligne: <https://www.education.gouv.fr/contactez-nous-41633/category/taxonomy/term/113264>.

Si vous estimez, même après avoir introduit une réclamation auprès du ministère de l'Éducation nationale que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07.

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

BIBLIOGRAPHIE



Mayeur-Guillou, A. *et al.*, 2025, "Évaluation des aptitudes physiques – sixième 2025 – Premiers résultats", Document de travail - série études, n° 2026-E03, DEPP.

Mayeur-Guillou A., Paillet V., Schmitt P., 2026, "Évaluation des aptitudes physiques des élèves de sixième et de seconde à la rentrée 2025", *Note d'Information*, n° 26-17, DEPP.

Castro-Pinero, J, Gonzalez-Montesinos, JL, Mora, J, Keating, XD, Girela-Rejon, MJ, Sjostrom, M, and Ruiz, JR. Percentile values for muscular strength field tests in children aged 6 to 17 years: influence of weight status. *J Strength Cond Res* 23(8): 2295–2310, 2009

Castro-Pinero, J, Ortega, FB, Artero, EG, Girela-Rejon, MJ, Mora, J, Sjostrom, M, and Ruiz, JR. Assessing muscular strength in youth: usefulness of standing long jump as a general index of muscular fitness. *J Strength Cond Res* 24(7): 1810–1817, 2010

Génération 2024. (2023). 30' d'activité physique quotidienne. Génération 2024.

<http://generation.paris2024.org/30-dactivite-physique-quotidienne>

Leger, LA, Mercier, D, Gadoury, C, and Lambert, J. The multistage 20 metre shuttle run test for aerobic fitness. *J Sports Sci* 6: 93–101, 1988

Matelot D, et al., Mesurer les qualités physiques, *Revue EP&S* n°394, 2022

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. (2022a, janvier). Circulaire du 12 janvier 2022 - 30 minutes d'activité physique quotidienne. Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo3/MENE2201330C.htm>

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. (2023, février). 30 minutes d'activité physique quotidienne. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire.

<https://eduscol.education.fr/2569/30-minutes-d-activite-physique-quotidienne>

Ortega, F. B., Leskošek, B., Blagus, R., Gil-Cosano, J. J., Mäestu, J., Tomkinson, G. R., Ruiz, J. R., Mäestu, E., Starc, G., Milanovic, I., Tammelin, T. H., Sorić, M., Scheuer, C., Carraro, A., Kaj, M., Csányi, T., Sardinha, L. B., Lenoir, M., Emeljanovas, A., Mieziene, B., ... FitBack, HELENA and IDEFICS consortia (2023). European fitness landscape for children and adolescents: updated reference values, fitness maps and country rankings based on nearly 8 million test results from 34 countries gathered by the FitBack network. *British journal of sports medicine*, 57(5), 299–310.

<https://doi.org/10.1136/bjsports-2022-106176> |(6-18 ans)

Tomkinson, G. R., Carver, K. D., Atkinson, F., Daniell, N. D., Lewis, L. K., Fitzgerald, J. S., Lang, J. J., & Ortega, F. B. (2018). European normative values for physical fitness in children and adolescents aged 9-17 years: results from 2 779 165 Eurofit performances representing 30 countries. *BMJ*, 362, 1445–1456.

<https://doi.org/10.1136/bjsports-2017-098253> |(9-17 ans)

Vanhelst J, Béghin L, Czaplicki G et Ulmer Z, La condition physique des enfants et adolescents : comment la mesurer en milieu scolaire ? L'exemple de la batterie BOUGE, 2014

Retrouvez les travaux de la DEPP sur
education.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur
archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur
data.education.gouv.fr